

Saisonnier - Agent(e) de gestion d'une Zone de Mouillage et d'Équipement Léger (ZMEL)

Archipel de CHAUSEY

Contexte

Le SyMEL assure la gestion de près de 5200 ha de sites naturels terrestres acquis par le Conservatoire du littoral et le conseil départemental de la Manche ainsi que de 5000 ha de Domaine Public Maritime attribués en 2007 puis en 2019 au Conservatoire du littoral sur l'archipel de Chausey.

L'ensemble de la gestion est assuré par une équipe de 18 personnes dont 12 gardes littoraux répartis sur le littoral de la Manche.

Sur l'archipel de Chausey, 2 gardes du littoral assurent toute l'année la mise en œuvre des actions de gestion sur le domaine relevant du Conservatoire du littoral. En 2019, la mise en place d'une Zone de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) à proximité de la Grande Île de Chausey constitue un outil important permettant, via une réglementation spécifique, une organisation de la zone plus efficace en termes de sécurité, de lisibilité pour les usagers et favorisant la protection de l'environnement.

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du responsable technique du SyMEL. Il sera sous l'autorité fonctionnelle et mènera ses missions au sein de la ZMEL en étroite collaboration avec les gardes du littoral présents sur l'archipel.

Missions

L'agent sera chargé de l'exploitation et de l'application des règlements de police et d'exploitation de la ZMEL :

Accueil, information et sensibilisation des usagers :

- Accueillir, informer et conseiller techniquement les usagers
- Répondre aux appels VHF et téléphone
- Orienter les usagers sur les équipements adaptés à leur embarcation, assurer le placement et apporter si besoin une aide à l'amarrage.
- Informer les usagers sur la réglementation en vigueur, rappeler les consignes de sécurité et sensibiliser les usagers aux enjeux de protection de l'archipel
- Diffuser des supports de communication

Surveillance et contrôle des activités sur la zone :

- Vérifier l'amarrage et la flottabilité des bateaux
- Contrôler le stationnement des bateaux
- Veiller et sensibiliser au respect du règlement de police et d'exploitation de la ZMEL
- Enregistrer des données de comptage alimentant l'observatoire de la fréquentation mis en place sur l'archipel.

Surveillance et contrôle des équipements :

- Réaliser lorsque nécessaire l'inventaire des équipements (positionnement, dégradations)
- S'assurer de la bonne réalisation de l'entretien des équipements individuels par les titulaires et collectifs par le gestionnaire
- Rappporter tout incident ou dégradation, toute anomalie ou dysfonctionnement

Perception de redevance d'occupation des lignes visiteurs :

- Conseiller et renseigner les usagers sur le système de redevance mis en place pour l'occupation des lignes visiteurs et en assurer la perception auprès des occupants
- Assurer le pointage quotidien des bateaux, percevoir le paiement des occupants quotidiennement et assurer un reporting précis permettant une fiabilisation du dispositif et son évaluation – (**utilisation de tableaux Excel à maîtriser**)
- Rappporter toute anomalie ou dysfonctionnement
- Assurer la régie de recette publique propre à la ZMEL

Moyens matériels

Afin de remplir efficacement ses missions, l'agent d'accueil et d'exploitation sera basé à Chausey tout au long de son contrat. Un hébergement sur site sera mis à disposition de l'agent au sein du Sémaphore. L'hébergement comporte une chambre individuelle, les autres pièces de vie étant partagées. Un bureau, équipé de matériel informatique lui sera également mis à disposition. Une embarcation lui permettra d'assurer ses missions quotidiennes sur le plan d'eau.

Connaissances et savoir-faire

Bonne connaissance du monde maritime et de sa réglementation :

- Signalisation maritime
- Navigation et météo
- Langage marin
- Matelotage
- Connaissance des types de bateaux
- Règles de manœuvres et d'amarrage

Prévention et lutte contre les sinistres et accidents :

- Veiller à l'application des règles concernant l'usage du règlement de police
- Donner l'alerte, prendre les mesures appropriées en cas de sinistre et effectuer un rapport
- Requérir, en cas de sinistre, l'aide de l'équipage des navires ou bateaux et du personnel présents

Sécurité :

- Connaissance et usage des équipements de protection individuels
- Technique et langage radio VHF
- Consignes de sécurité, gestes de premiers secours, prévention incendie

Compétences :

- Aptitude à travailler en milieu insulaire et en mer
- Grande disponibilité
- Capacité d'écoute, de diplomatie
- Aisance en communication, sens du contact et capacités relationnelles
- Autonomie et sens de l'organisation
- Aptitude physique et au travail en extérieur
- Aptitude à rendre compte
- Capacités rédactionnelles et maîtrise des outils bureautiques (**Excel indispensable pour la Régie**) - **Aptitude pour la gestion de caisse et de la régie publique**

Expérience et Formations

- Expérience dans le domaine maritime
- Formation niveau BAC
- Permis côtier

Conditions d'exercice et statutaires

Contrat saisonnier (fin mai à mi-octobre 2026)

Poste basé à Chausey

Horaires irréguliers et amplitudes horaires variables (soirées, week-end et jours fériés). Rythme de travail variable. **Travail de saisonnier sur 6 jours par semaine.**

Renseignements pratiques

Personne à contacter pour des renseignements sur le poste :

- Pierrick LIZOT, responsable du pôle technique du SyMEL, 02 33 05 98 78
(pierrick.lizot@manche.fr)
- Frédéric CHEVALLIER, (frederik.chevallier@manche.fr) ou Lisa LEFRANCOIS (lisa.lefrancois@manche.fr) : gardes du littoral à Chausey

Adresser votre candidature (lettre de motivation + Curriculum vitae) par messagerie (symel@manche.fr) ou par courrier à l'attention de :

Madame la Présidente du SyMEL
Maison du Département
50050 Saint-Lô cedex

Les réponses aux candidats seront adressées uniquement au terme du recrutement